

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 19 Mai 2026

Nombre de membres			
CC AS	En exercice	Présents	Votants
15	15	13	13
Date de convocation			
13 Mai 2026			
Affectation du résultat de fonctionnement 2025			

N° de délibération
012 - 2026

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Catherine CLIMENT, Katarzyna BOUALAM, Véronique GALTIER, Blandine MAILLARD, Chloé ARCANGELI, Vincente OBIOL, Annie COGNON, Claire DEFLAUX, Chantal MILESI, Chantal FLAMENT, Valérie ALLOUCHE.

Absent(s) : Isabelle CARITA-MARTINEZ, André AGNIEL.

* * *

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, Président du C.C.A.S.

Après l'adoption du compte financier unique 2025, il convient de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement.

Comme chaque année, en l'absence de section d'investissement, et considérant à ce jour l'absence de besoin d'investissement, il est proposé de maintenir l'intégralité du résultat excédentaire en section de fonctionnement, soit 6 191,47 €.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la fiche de calcul du résultat attestée par le comptable public,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE

L'affectation définitive du résultat de fonctionnement conforme à l'affectation provisoire, telle qu'elle a été présentée et portée au budget primitif 2026 du CCAS.

Le Président,
Jean-Marie FOURNIER



